



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 085-218501096-20230626-2023JUNDEL39-DE



Date de la convocation : 20 juin 2023
Séance du Conseil Municipal : 26 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET – Odile PINEAU – Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND – Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Jean-Marie GIRARD – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD (sauf à la délibération 51) – Marietta BOONEFAES – Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY – Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM (sauf à la délibération 9)– Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Etienne BLANCHARD - Patricia CRAVIC

Excusés : Pierrick THOMAS donne pouvoir à Christophe VERONNEAU
Jean-Marie RAUTUREAU donne pouvoir à Roger BRIAND
Julie MARIEL-GODARD donne pouvoir à Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 30
29 aux délibérations 9 et 51
Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 9 et 51

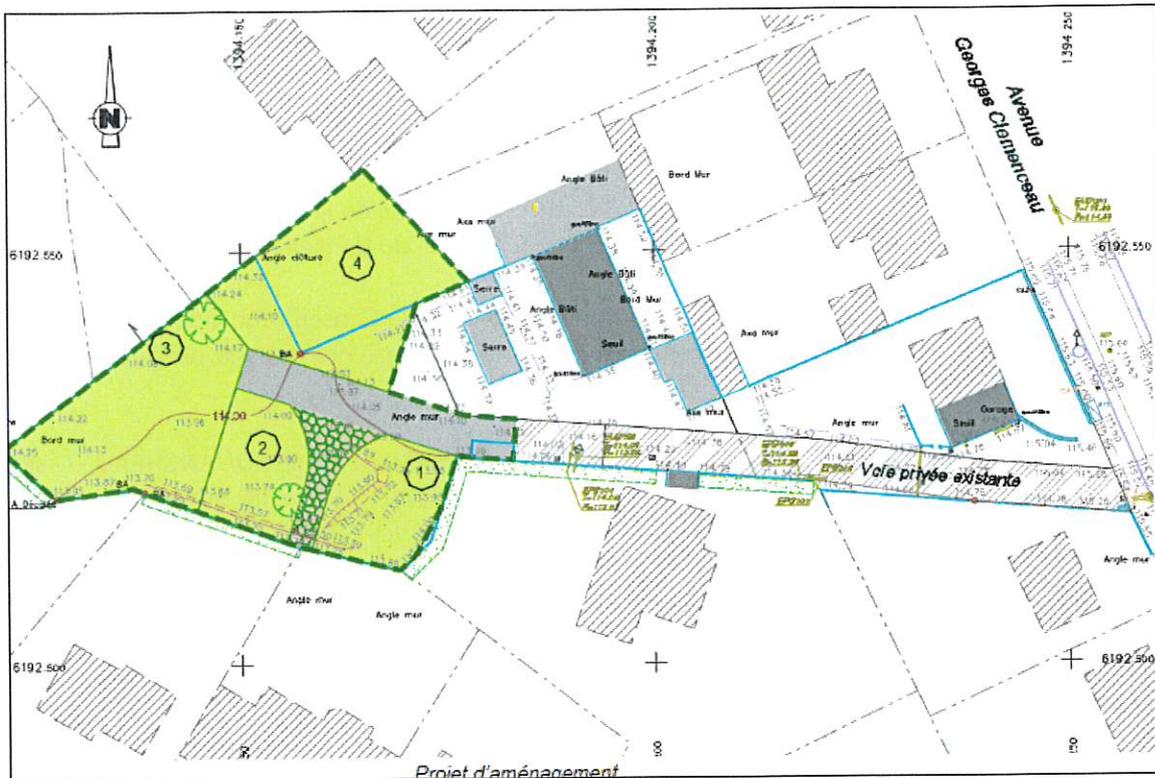
Secrétaire de séance : Fanny GIRARD

39- DÉNOMINATION D'UNE NOUVELLE VOIE DANS LE LOTISSEMENT PRIVÉ « LE CLOS DES TROIS CLOCHERS »

Suite à la création d'un lotissement privé « Le Clos des 3 Clochers », il convient de dénommer une nouvelle voie.

Il est proposé : Impasse du Clos des Trois Clochers.

Le Conseil municipal est amené à se prononcer sur cette proposition de dénomination de voie.



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la nécessité de dénommer la nouvelle voie dans le lotissement privé « Le Clos des 3 clochers » afin de faciliter l'identification des lieux,
Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 13 juin 2023,
Vu le rapport de Maryvonne GUERIN,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide de dénommer la nouvelle voie, Impasse du Clos des Trois Clochers,
- autorise M. le Maire ou son représentant délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fanny GIRARD
Secrétaire de séance

Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 03 JUL. 2023
Publié électroniquement le : 03 JUL. 2023